

Compte rendu du Conseil d'école de la Maternelle Lou Pin Bert  
Du mardi 19 mars 2013

**Présents :**

Enseignants : Elisabeth VIDAL, Mylène SAINT-BLANCAT, Isabelle MARQUE, Christine COSSON, Laurence GARRIC

Représentants des parents d'élèves : FCPE : Mme LEMAIRE, Mme FOURNIER.

UNAAPPE : M. CAZAU, M. MINQUOY.

Représentant Mairie : Christophe SARRAZIN

Excusés : Madame BIROU(IEN), Mme MUYARD (DDEN).

**1. Rentrée 2013 :**

**\*Prévisions effectifs :**

124 enfants sont inscrits et fréquentent l'école à ce jour.

Effectifs prévus pour la rentrée prochaine: de nombreuses maisons sont en construction et l'inspection académique nous a attribué une ouverture.

Chiffres prévisionnels : 30PS ; 42 MS ; 38 GS soit un total de 110 élèves

En effet, cette année la mairie a décidé de ne pas inscrire de tout-petits (Enfants nés en 2011), sachant que la nouvelle loi d'orientation gouvernementale incite la scolarisation de ces enfants surtout en RRS.

**Article 5**

Le dernier alinéa de l'article L. 113-1 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Dans les classes ou les écoles maternelles, les enfants peuvent être accueillis dès l'âge de deux ans révolus dans des conditions éducatives et pédagogiques précisées par le ministre chargé de l'éducation nationale. Cet accueil est organisé en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne et dans les départements et régions d'outre-mer. »

Sachant que l'on nous a attribué une ouverture nous avons des places de disponibles. Cette action de la mairie va donc forcer la fermeture de la classe que nous avons obtenue. Il faut savoir qu'actuellement, il y a une douzaine d'enfants de toute petite section scolarisés sur le Barp et il n'y a aucune place en crèche pour les absorber. Ce qui signifie que les familles vont devoir avoir recours aux assistantes maternelles alors qu'il y aurait la place de les accueillir à l'école Maternelle.

La mairie dit que les familles ont déjà une « nounou » donc qu'elles la garderont. Or à partir des trois ans de leur enfant elles n'auront plus d'aide pour faire garder leur enfant.

La Mairie parle de l'accueil des 2 ans purs, en interprétant la loi sur la refondation de l'école.

L'école et les parents parlent de l'accueil des enfants de 2 ans et demi du premier trimestre 2011 uniquement, comme la commune fonctionne depuis des années.

La mairie parle d'une anticipation pour éviter de revivre la situation de cette année, pour éviter que les effectifs ne dépassent le seuil.

Le représentant de la mairie ne pensait pas que l'ouverture avait été officiellement octroyée.

L'école précise qu'il n'y a par conséquent aucun risque de dépassement.

La mairie explique ensuite que les tout-petits ne seront pas pris pour des raisons budgétaires. Puis qu'ils seront mis sur liste d'attente jusqu'à fin mai et que l'on comblerait avec si il y avait de la place.

Les réponses ne sont pas claires, la mairie n'était semble-t-il, pas au courant des chiffres, la discussion devient stérile. Afin d'éviter tout énervement et discussion inutiles, Mme Vidal décide de suspendre la séance pour mettre en place un nouveau conseil d'école en présence de Mme Le Maire, Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et éventuellement l'autre école Maternelle.

La décision de traiter les autres points est néanmoins validée.

#### \*Rythmes scolaires :

L'école demande quelle est la position de la mairie et comment se déroulera la journée l'année prochaine.

D'autre part, si les nouveaux rythmes ne sont mis en place qu'en 2014 comment seront concertés les enseignants et les familles.

La mairie repousse à la rentrée 2014, la mise en place des nouveaux rythmes et précise que toutes les parties seront concertées.

## **2. Budget 2012 :**

#### \*Budget fournitures :

La directrice tient à signaler qu'elle ne peut plus obtenir la ventilation de son budget. Il lui est donc impossible de gérer les commandes et les dépenses loisir de l'école. Nous ne pouvons pas non plus savoir si les bus de la 5<sup>ème</sup> classe ont été alloués. Il devient impossible de planifier nos sorties et de ne léser aucune classe.

Nous tenons à signaler que depuis cette année toutes nos demandes doivent être adressées par mail au DGS de la mairie mais nous n'avons jamais aucune réponse. Ce dernier n'a même pas le respect de nous dire qu'il a bien reçu notre demande. Il devient impossible de travailler dans ces conditions. Les directeurs des autres écoles sont unanimes et tiennent les mêmes propos.

Nous avons l'impression de nous adresser à un mur. Par exemple (nous sortons de l'ordre du jour) des parents handicapés nous ont demandé s'il était possible d'avoir 2 places handicapés devant la maternelle.

Nous ne savons pas quoi leur répondre, la mairie n'a pas jugé utile de porter attention à cette demande.

Les services techniques nous ont dit que le parking était aux normes et que ces parents n'avaient qu'à avoir un fauteuil roulant. Les enseignants sont choqués de cette réponse.

L'école réitère sa demande d'obtenir la ventilation du budget qui lui est allouée.

La mairie n'était pas au courant de ce problème, le nécessaire va être fait pour rectifier cette erreur.

Qu'en est-il des bus de la 5<sup>ème</sup> classe.

D'après M. Sarrazin ils ont été attribués. Nous attendons d'avoir notre budget pour en avoir la certitude.

Au conseil d'école de mars 2012, la DDEN, les parents et les enseignants avait déjà signalé que le coût des fournitures (papier, peintures, crayons ...) utilisées en maternelle justifierait un réajustement de la somme allouée par enfant. Cette demande ne restera-t-elle à jamais que sur les comptes rendus des conseils d'école. Pas de réponse.

Le prix de la commande de rentrée déterminera si oui ou non nous adressons une liste de fournitures aux parents pour la rentrée prochaine.

#### \*Budget fonctionnement:

L'année dernière au premier conseil d'école, M. Sarrazin s'était engagé au remboursement de la coopérative scolaire par la municipalité pour les achats destinés à l'aménagement de la cinquième classe, Madame Vidal lui avait remis la facture. Le remboursement devait être effectué. A ce jour toujours pas de nouvelle et aucun remboursement n'a eu lieu.

La mairie explique qu'elle ne peut pas rembourser une coopérative scolaire.

Cette année qu'en est-il du devis concernant les vélos qui a été remis lors du premier conseil d'école.

Ce devis a été budgété mais on ne sait pas encore à qui vont être commandé les vélos.

### **3. Point sur les locaux et le matériel :**

Concernant le matériel informatique, le CHU a livré les ordinateurs promis, ces derniers sont depuis trois mois dans le bureau de la directrice. Nous attendons toujours leur installation. Nous remplissons les livrets de compétences numériques et avec un seul ordinateur cela devient mission impossible. Les maitresses des petites sections n'ont pas pu les fournir aux parents avant les vacances de février comme cela aurait dû l'être. Que faut-il faire ?

M. Kauffmann doit faire un devis et doit contacter Mme Vidal concernant les codes anti-virus .

Au dernier conseil d'école il a été dit que les services techniques devaient passer 3 fois par an pour réparer les vélos. Deux sont partis à la casse un troisième en réparation mais n'est toujours pas revenu.

Concernant les taquets des étagères des placards le problème a-t-il été discuté ?

Concernant les locaux nous continuons de demander en vain (depuis septembre 2007) la pose de baguettes sur les murs pour afficher les productions des enfants.

Les services techniques auraient dus faire le nécessaire.

Nous aurions également aimé avoir 2 marelles numérotées supplémentaires dans la cour : 1 sous le préau du gymnase et une sous le préau des GS.

### **4. Point sur le personnel**

L'école signale que le personnel qui travaille sur le temps de midi n'est pas toujours qualifié et ils n'ont pas tous leur place en Maternelle auprès de petits enfants.

### **5. Sécurité :**

Le Grillage de la cour devient vraiment dangereux quand sera-t-il réparé ?

Pendant les grandes vacances.

### **6. Projets :**

**Sorties :** 29 mars GS : Capsciences et capc

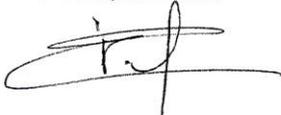
17 mai GS Utopia et musée des beaux-arts.

**Carnaval :** Mercredi 3 Avril

La manifestation se déroule en interne avec défilé dans la cour de l'école élémentaire sur le thème Des 5 continents.

- **Kermesse :** Vendredi 14 juin
- **Piscine :** projet en suspens pour l'instant par manque d'IEB

E. Vidal, directrice



FCPE



UNAape

